

Jean-Pierre Obin

L'ECOLE « A LA FRANCAISE » EN DANGER ?  
par Claude Lelièvre - Nathan - 240 pages  
(Note de lecture pour *Les Cahiers pédagogiques* n°350-351, 1997)

On connaît l'auteur par plusieurs ouvrages déjà publiés : Professeur d'histoire de l'éducation, on lui doit notamment une excellente *Histoire des institutions scolaires* qui est devenue un classique. On aurait tort cependant de penser aborder avec son dernier ouvrage un livre d'histoire. Voici plutôt un livre militant où l'histoire (parfois la sociologie, mais plus rarement et, il faut le reconnaître, avec moins de rigueur et de bonheur) est convoquée pour présenter et soutenir une thèse. Il possède donc les qualités et les défauts du genre. Pour Claude Lelièvre l'Ecole française, ou plutôt « à la française » car elle a fait école, est réellement en danger ; et le point d'interrogation du titre, coquetterie éditoriale, ne doit pas faire illusion.

Qu'est-ce que l'Ecole « à la française » ? C'est, nous dit l'auteur, une « école profondément laïque », mais d'une laïcité fondée davantage sur une stricte séparation entre l'Eglise et l'Etat que sur la liberté des comportements et la tolérance des idéologies ; une école d'instruction plus que d'éducation, basée sur l'usage de la raison et non sur les manifestations de l'enthousiasme ou de l'émotion ; une école « nationale » et « républicaine » où se forment les citoyens et se forge en définitive la cohésion sociale. C'est enfin l'école des apprentissages techniques, un lieu éloigné et protégé des méthodes de gestion des entreprises.

Ce qui la menace aujourd'hui ? L'auteur voit surgir de multiples dangers qui lui font craindre pour la pérennité du modèle. Un chapitre est consacré à chacun d'eux : les églises et les religions (la catholique n'a pas désarmé, la musulmane est en plein essor), avec leurs ambitions temporelles voire directement politiques ; les entreprises, fascinées par le modèle allemand de formation en alternance et qui tentent de la déstabiliser en lui faisant endosser la responsabilité du chômage des jeunes ; l'Europe avec la volonté des partis démocrates chrétiens et sociaux démocrates de bâtir un nouvel Etat-nation sur les ruines des anciens ; les collectivités territoriales, leur soif de puissance et leurs préoccupations économistes ; enfin les établissements scolaires et leurs projets, assimilés à des instruments de différenciation scolaire et d'organisation de la concurrence.

On le voit, l'auteur ne fait pas dans la dentelle ! Mais on lui sait gré, très souvent, de savoir appeler un chat un chat, ce qui, dans un monde universitaire où l'on affectionne parfois les entrechats, n'est pas si fréquent. Une thèse est une thèse, et elle vaut d'abord par la clarté de sa présentation et la richesse de son argumentation. La première est remarquable ; quant à la seconde elle est souvent intelligente, du moins dans les chapitres qui font appel à l'histoire (la laïcité, la nation, l'Europe), avec des faiblesses sur celui qui est censé tailler des croupières aux pouvoirs locaux : comment, par exemple, assimiler sans précaution décentralisation et déconcentration, qui à plus d'un titre, en tout cas du point de vue de l'Etat qui est celui que prend l'auteur, ont des effets opposés ?

Mais le principal, et le plus nouveau (car par beaucoup d'aspects ces thèses figuraient déjà dans les ouvrages écrits avec le conseiller du Président Mitterrand, Christian Nique) est la proposition développée pour écarter les risques de « fragmentation » que courent l'école et la société françaises. Pour Claude Lelièvre, le projet de l'école unique, celui des Compagnons de l'Université nouvelle de 1918, plus « méritocratique », et celui du rapport de la Commission Langevin-Wallon de 1947, plus « démocratique », celui en tout cas qui a été mis en oeuvre plus tard sous la pression insistante du Général de Gaulle, ce projet est resté inachevé. Non pas au niveau du Lycée (où pourtant deux types de structures, le lycée et le lycée professionnel font apparaître aujourd'hui d'intolérables ségrégations) mais à celui du Collège. L'unification du Secondaire et du Primaire supérieur s'est faite en effet « par le haut », sur la base des performances scolaires des élites, ou si l'on veut des programmes les plus ambitieux. Le projet du Président Giscard d'Estaing lors de la réforme Haby consacrant l'unification des premiers cycles, a été d'instituer un minimum incompressible de savoirs à acquérir par tous les élèves à l'issue de leur scolarité, le fameux « SMIC culturel ». Les oppositions rencontrées l'ont contraint à abandonner ce projet. L'unification structurelle, dénonce Claude Lelièvre, ne s'est pas accompagné de l'unification culturelle, qui était son nécessaire complément. Les responsables ? Des « adversaires de la réforme », « de gauche, de droite et du centre », quelques noms sont cités : Paul Guth, Guy Bayet. C'est la partie la plus faible de l'ouvrage ; l'évocation de quelques épouvantails ne peut en effet tenir lieu d'analyse des rapports de force. Une analyse socio-politique que l'on attend, en vain, jusqu'à la fin de l'ouvrage et dont l'absence laisse le lecteur perplexe : ne se trouve-t-il pas devant la dernière version de la quadrature du cercle scolaire : garder un enseignement unifié (« version française de l'école de base suédoise, travailliste britannique ou social démocrate allemande », ou encore « l'analogue de ce qu'avait été l'école primaire sous la 3ème République »), tout en réussissant à l'adapter à la diversité des élèves, sans pour autant introduire « d'illégitimes différenciations » entre établissements, filières et cursus ainsi que dans la pédagogie ? La réponse de Pierre Bourdieu, celle de Luc Ferry et aujourd'hui celle de Claude Lelièvre convergent : il faut revenir à l'idée du minimum culturel giscardien.

Pourtant, on a beau essayer de la présenter sous ses plus beaux atours (le « socle commun des connaissances et de compétences » de Luc Ferry est de ce point de vue assez bien ficelé), l'idée revient toujours, d'une manière ou d'une autre, à diminuer fortement les ambitions de programmes disciplinaires conçus pour les élites scolaires. C'est précisément ce que lui reprochent ses adversaires, qui sont, quoi qu'on en dise, nombreux dans le pays. Les classes moyennes, qui font et défont les majorités, sont attachées à des exigences scolaires sélectives. Si on les supprime, elles voteront d'abord dans l'isolement, puis avec leurs pieds, en dirigeant leurs enfants vers le privé. Surtout, dans l'enseignement lui-même, et Claude Lelièvre commet là un contresens, l'identité professionnelle des professeurs n'est ni « nationale » ni « républicaine », elle est d'abord « disciplinaire » et « universitaire », c'est-à-dire corporative : toute tentative « d'abaisser le niveau », c'est-à-dire de diminuer les horaires, jettera le SNES et les divers « bataillons disciplinaires » dans la rue. Autant dire clairement qu'il y a fort à parier qu'aucun ministre, sauf à être suicidaire (mais il y en a de moins en moins), ne reprendra jamais sérieusement à son compte le mirage du « SMIC culturel », et qu'aucun Président, malgré les appels insistants de Claude Lelièvre, n'organisera jamais le moindre référendum sur cette question.

Voilà donc un livre intéressant, souvent passionnant, qui mérite d'être lu et dont les qualités sont indéniables, mais qu'on referme non sans une certaine amertume : celle que ressent le voyageur, lorsqu'égaré, après avoir demandé son chemin, il s'aperçoit qu'on l'a mené dans une impasse ; même s'il existe de belles impasses, et pavées d'excellentes intentions ! Il lui reste alors à

s'engager dans d'autres voies. Beaucoup d'enseignants et de chefs d'établissement les connaissent et les pratiquent depuis longtemps : elles s'appellent attention à l'élève (ce grand absent du livre de Claude Lelièvre), effort pédagogique, projet et travail en équipe. L'école unifiée de la 3<sup>ème</sup> République est un mythe, les élites sociales ne l'ont jamais fréquentée, les disparités et les ségrégations ont toujours existé. Les projets d'établissement, la différenciation pédagogique, ne sont pas forcément des moyens de les accentuer ou de les rigidifier, quoi qu'en pense notre auteur. Le plus souvent, ils peuvent être aussi une façon de les atténuer (on aurait aimé ici d'autres citations de Jean-Louis Derouet ou d'Aletta Grisay, et on ne peut ignorer les travaux de Robert Ballion). Dans cette ambivalence des dispositifs, tout, en définitive (et sur ce point nous rejoindrons Claude Lelièvre), dépend de l'Etat, de sa volonté de régulation et notamment de sa capacité, pour reprendre les expressions de Bernard Charlot citées par l'auteur, de tenir « un discours politique fort sur l'éducation » et de combler l'actuel « déficit du sens ».